



Régularisation père sans papiers

Par **Papa69**, le **06/06/2017** à **11:29**

Bonjour je suis papa de 2 enfants(un garçon et une fille) tous 2 nés en France avec une mère sans papiers aussi. Le petit garçon est inscrit à la maternelle pour septembre 2017. Et tous deux vont à la crèche en ce moment. rnPour la petite fille, nous avons introduit une demande de protection contre l'excision au près de l'OFPRA. Nous avons déjà été convoqués à l'entretien depuis le 26/04/17 et attendons toujours la réponse. Nous les parents sommes de nationalité Guinéenne. rnJe voudrais introduire une demande de régularisation à la préfecture pour moi le papa d'abord vu que nous n'avons toujours pas de réponse de L'OFPRA. rnPour info, moi le papa, je suis arrivé en France avec un visa étudiant le 29/08/2005. J'ai obtenu un Master 2 en 2011 et je n'ai pas trouvé de travail dans mon domaine. Ma compagne elle est arrivée en janvier 2013 par voie irrégulière. Et sa demande d'asile a été rejetée et par l'OFPRA et par la CNDA. rnQue dois je faire svp ?